1re ANNÉE. — NUMÉRO 45. JEUDI 23 NOVEMBRE 1871.

LA LIBERTÉ

Journal catholique quotidien

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
SUISSE	fr. 20	10 50	5 50
FRANCE, — BELGIQUE, — ALLEMAGNE, — AUTRICHE	» 36	18 50	9 50
ITALIE	» 30	15 50	8 —
HOLLANDE	» 45	23 —	11 50
ANGLETERRE, — ESPAGNE	» 52	26 50	13 50

BUREAUX DE RÉDACTION
ET IMPRIMERIE
rue de Romont, 67, Fribourg.

PRIX DES ANNONCES : LA LIGNE, 15 CENTIMES.
Les Agences de publicité suisses sont autorisées à recevoir les annonces pour la LIBERTÉ.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES.
La Rédaction rend compte des ouvrages dont un exemplaire lui est adressé.

Le Prêtre et la Politique.

(Suite.)

On ne saurait s'empêcher de sourire de pitié lorsqu'on entend les politiques de certaine école répéter avec complaisance, que les gouvernements sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les gouvernements: vérité incontestable, dont le monde aurait, suivant eux, constamment pris le contre-pied avant qu'elle eût jailli de leur cerveau. Et, pourtant, ce principe, nous le voyons explicitement énoncé et posé comme la base de l'économie politique, par les plus illustres docteurs de l'école catholique, non-seulement dans les temps qui nous avoisinent, mais dès le premier âge de l'Eglise. L'application seule en a varié; sous la bienfaisante influence du clergé, il était une sauvegarde des droits du peuple; exploité de nos jours par le partie soi-disant libéral, il est devenu un bélier dirigé contre l'ordre social, un appel à l'insurrection, un instrument d'anarchie.

L'Eglise, lorsqu'il s'agit de réaliser un principe, ne se borne point à de stériles déclamations, différente encore en cela des utopistes modernes; elle le traduit en institutions fortes et durables qui contrarient souvent les idées reçues, mais qui finissent toujours par en triompher. Ainsi, dans un temps où la considération, le pouvoir et les richesses sont le privilége d'une caste, elle agrége avec le même empressement à sa milice sacrée le fils du redoutable seigneur regorgeant de biens, et le fils de l'humble vassal péniblement courbé sur la houe; dans un temps où l'esprit humain ne conçoit pas d'autre forme de gouvernement que celle de l'absolutisme, elle lui présente le plus parfait modèle d'une démocratie chrétienne. Voyez-vous cette innombrable légion de pieux solitaires vêtus de la glorieuse livrée de saint Benoît, consacrant leur existence au soulagement de l'humanité sous les lois qu'ils ont librement adoptées, gouvernés par les supérieurs de leur choix? Ceux-ci, occupés au défrichement de landes incultes, mettant en honneur le premier des arts, l'*agriculture, et réveillant au cœur des hommes* l'amour du sol natal, ceux-là rendant aux lettres un inestimable service en transcrivant et en recueillant dans de vastes bibliothèques les chefs-d'œuvre épars de la civilisation antique, ou bien, chroniqueurs infatigables, ils relient la chaîne des temps qui, sans leurs récits, serait restée éternellement interrompue. Dans un siècle où la force est tout, où le savoir n'est rien, au milieu du bruit des combats et des scènes de dévastation, ils ont compris la puissance occulte des idées, *ils ont pressenti le triomphe* de l'intelligence sur la matière, et lorsqu'un jour le monde, las de luttes et de violences, éprouvera le besoin du repos et de la réflexion, il trouvera dans les cloîtres les matériaux qui lui serviront à élever le merveilleux édifice de la civilisation moderne.

En attendant, le calme et la sécurité qui règnent aux environs de ces pieux asiles, l'esprit de charité qui anime leurs habitants, l'abondance qu'ils répandent autour d'eux, sont pour les populations d'irrésistibles aimants qui les attirent en foule vers ces oasis ménagés par la Providence. A l'ombre et sous la protection des monastères, le sol se couvre rapidement de villages, de bourgades et de villes. Jamais gouvernement ne fut plus légitime, jamais gouvernement plus doux que le leur; jamais gouvernement plus légitime, puisqu'il repose sur l'affection de la multitude, jamais gouvernement plus doux, puisqu'il n'est que la stricte application des préceptes de l'Evangile. La liberté n'est écrite nulle part que déjà elle a passé dans la pratique. Les droits du peuple ne sont point consignés dans des chartes menteuses, mais ils sont placés sous la sauvegarde de l'Eglise qui leur communique quelque chose de son inviolabilité. Nos pères que le libéralisme n'avait point encore façonnés à l'ingratitude, disaient proverbialement qu'il faisait bon vivre sous la houlette; ils ne se doutaient point assurément que leurs fils viendraient un jour leur donner *un démenti, et que, sous cette même houlette*, ils symboliseraient le règne de l'abrutissement et du despotisme. Interrogez cependant les faits; ils vous diront que sous la domination des évêques et des moines, sont écloses les libertés communales. Hommes de la révolution, qu'avez-vous fait de nos libertés communales, du patrimoine de nos pères? Hélas! comme tout le reste, vous les avez jetées dans le gouffre de la centralisation.

Quelques individus, dont la position sociale *n'est pas de niveau* avec leur ambition, conspirent contre l'ordre de choses établi; ils commencent par discréditer sourdement le pouvoir qui leur fait ombrage, ils ameutent contre lui l'opinion, ils l'entourent de piéges; puis, saisissant le moment opportun, ils le renversent par un coup de main et se mettent hardiment à sa place. Ces hommes-là sont des héros. Mais que la papauté constituée, du consentement universel, l'arbitre des peuples et des souverains, exerce son ministère de charité et de paix, que par l'établissement de la *Trève de Dieu*, elle arrête des flots de sang prêts à couler pour la satisfaction de vengeances particulières; que, dans de nombreux conciles, elle entoure d'une protection spéciale la portion la plus faible de l'humanité, les femmes, les clercs, les marchands, les pèlerins, les naufragés, les laboureurs et jusqu'aux animaux de labour, ou que par la bulle *La cœna Domini*, elle menace de ses foudres quiconque écrasera le peuple d'impôts exorbitants, on s'obstinera à ne voir dans ces faits qu'un intolérable abus de pouvoir, qu'une monstrueuse usurpation.

(A suivre.)

Fribourg, le 22 novembre 1871.

BULLETIN POLITIQUE.

La *Gazette de Cologne* publie, dans sa correspondance de Londres, la nouvelle suivante :

« Le bruit court que le général Fleury aurait organisé un complot, parmi de nombreux officiers supérieurs de l'armée française, dans le but d'arrêter M. Thiers, ses ministres, et de proclamer l'Empire.

» Mais M. Thiers serait parfaitement renseigné sur tout ce plan; il connaîtrait les noms des conjurés, posséderait même une copie des proclamations destinées à l'armée, après la réussite du *pronunciamiento*, aurait été mis au courant du chiffre au moyen duquel la correspondance secrète serait rédigée, ferait minutieusement surveiller le général Valentin, qui ne lui inspire pas confiance, et aurait pris toutes les mesures nécessaires pour déjouer le complot. »

Nous ne saurions dire si l'ensemble de ces informations est exact, mais la feuille allemande a dû au moins se tromper sur le compte du général Valentin, qui n'est l'objet d'aucune défiance, puisqu'on vient de lui donner le commandement de la garde républicaine à Paris.

. . .

Le *Journal des Débats* rend compte de la manière suivante, de la conversation que M. Thiers aurait eue récemment relativement au cas où le Pape demanderait un asile à la France.

M. Thiers aurait dit :

« Nous ne chercherons aucunement à influencer la décision du Pape; nous ne lui conseillerons pas, nous ne le dissuaderons pas de venir; mais s'il nous demande asile, il sera reçu avec un profond respect, il trouvera chez nous sûreté et déférence, il sera complétement libre. Je voulais d'abord lui offrir Avignon; mais à cause des dispositions défavorables des habitants, je préfère lui offrir le château de Pau. »

Du reste, M. Thiers ne croit pas que le Pape songe à quitter l'Italie.

. . .

A l'occasion du budget de la marine, M. de Roon a fait des déclarations importantes. Nos moyens de défense, a-t-il dit, ont eu l'avantage d'empêcher la flotte française de débarquer sur nos côtes. Entrer en lutte sur mer avec une puissance maritime bien équipée, eût été de notre part d'une impardonnable imprudence. Et même aujourd'hui, tout ce que nous demandent les Etats alliés, c'est que nous mettions notre marine sur le pied d'une puissance de second ordre.

Pour le moment, le gouvernement ne de-

Feuilleton de la LIBERTÉ. 5

L'ORAGE

Le professeur ne jouait plus aux échecs, mais son petit salon voyait se rassembler, le soir, les autorités et les politiques du lieu, qui venaient lui conter les nouvelles diplomatiques des cours et les commérages de l'endroit, en lui gagnant ses mises à l'écarté et en vidant allégrement ses fines bouteilles de petit vin de la Moselle.

Frédéric, après maintes représentations, maintes tentatives infructueuses, était reparti pour son usine, respectant les ordres de son père et ne cherchant pas à revoir, à apaiser Gervinus, parce qu'il sentait bien que rien ne pouvait être oublié ni réparé tant que la rancuneuse irritation du vieil officier ne serait pas calmée.

La vieille Gertrude, ennuyée du silence et de la tristesse qui régnaient maitenant dans la maison isolée, gardait, — selon son expression, — une fameuse dent à ce maudit bavard de Fritz, qui, à cause d'un mauvais journal, avait commencé la querelle. Et lorsqu'elle voyait passer son vieux maître dans les allées du jardin, tout seul, le dos voûté, les mains derrière le dos, le front baissé et le regard terne, dans une attitude qui devenait plus affaissée et plus mélancolique de jour en jour, elle secouait alors tristement la tête, s'essuyait parfois les yeux du coin de son tablier, et soupirait en murmurant tout bas :

— Voilà ce que c'est que de se quereller avec un bon vieux voisin, et après cela de s'ennuyer tout seul.... Les jambes s'en vont, la gaieté aussi.... Mauvais bavard de vieux troupier, il a fait de *belle ouvrage*.... Oh ! si les deux pauvres demoiselles avaient été ici, les choses auraient autrement tourné.... Est-ce qu'ils auraient osé se faire de gros yeux et se dire de gros mots en présence de Mlle Lisbeth, avec ses airs de petit lutin, et de Mlle Mina, qui est timide et douce comme un ange ?

Assurément, la vieille Gertrude avait raison, et pourtant les deux *pauvres demoiselles* étaient revenues, et les choses, après tout, n'en allaient pas mieux que le premier jour. A la nouvelle du désastre, Lisbeth s'était montée : elle avait secoué en rougissant les boucles de sa tête blonde, et battu de son pied mignon les arabesques du tapis, en démontrant vivement au papa professeur l'absurdité d'avoir une opinion politique en général, et en particulier celle de se quereller avec un excellent voisin pour une stupide bataille perdue ou gagnée par on ne sait qui, à on ne sait combien de lieues de distance; puis elle s'était jetée au cou du cher papa, caressant ses cheveux, enlaçant de ses bras sa tête blanche, et lui faisant des prières si tendres, si discrètes, si émues, lui disant des mots si bien trouvés, si expressifs, si caressants, que le professeur, un peu en désarroi, s'était pris à chanceler dans sa résolution, et n'avait répondu qu'en essuyant le verre de ses lunettes.

Mais M. le maire était subitement entré au milieu de cette jolie scène intime et filiale, et la résolution du professeur s'était raffermie en présence de ce renfort inattendu. A la suite de quoi Lisbeth s'était révoltée franchement, quoique silencieusement : elle avait boudé le notaire, évité le docteur, et taquiné le maire; mais les voisins fâcheux, à défaut de ses sourires, avaient, comme compensations, le petit vin de la Moselle et la partie d'écarté.

Ils persistaient donc à venir, à parler, à persuader; Gervinus, guidé par eux, n'oubliait et ne réfléchissait point, et la pauvre Lisbeth, à bout d'éloquence et d'expédients, s'affligeait, songeait et boudait seule.

Les tentatives de persuasion de Mina avaient été sincères, mais elles n'avaient pas été longues.

Le capitaine Steinherz, en partisan chaleureux de la discipline prussienne, avait, dès longtemps, établi la pratique de l'obéissance passive dans sa maison; la pauvre jeune fille, découragée et effrayée par le ton brusque et irrité de son père, au moment où elle lui avait, bien habilement, glissé quelques mots d'indulgence en faveur de son ancien ami, n'avait plus osé aborder ce terrain dangereux, regrettait et souffrait en silence, ne confiant son chagrin qu'à Dieu, qui change à son gré les cœurs, relève et abaisse les empires, et peut aisément dissiper les rancunes des esprits aigris et des amis irrités.

Des deux côtés, naturellement, la colère des pères s'était traduite par une sévère interdiction de se voir désormais, nettement exprimée au jeune homme d'abord, ensuite aux jeunes filles. Et personne ne songeait à la désobéissance : Frédéric et Mina la reconnaissaient coupable et la savaient dange-

mande pas autre chose que le vote d'une allocation pour 1872.

* * *

Le *Journal de Paris* contient un article intitulé : *Le Troisième Empire.* La feuille orléaniste voit poindre à l'horizon ce *troisième* empire; mais, dit-il, pour que son heure sonne, « il faut qu'une nouvelle révolution » communaliste, plus terrible que la première, » ait passé non pas seulement sur Paris, mais » sur toute la France; il faut que le peu qui » subsiste encore, dans ce malheureux pays, » d'énergie, de dignité, d'aspirations généreuses, ait péri dans une épouvantable » crise sociale. Alors, l'heure des impérialistes sera venu; alors la France, à bout de » forces, de courage et d'espoir, acceptera » tout. Pour que le troisième empire soit possible, il faut d'abord une seconde Commune. »

Pour éviter cette calamité, dit la *Décentralisation*, il n'y a que l'union monarchique. Le *Journal de Paris* est à même, mieux qu'un autre journal, de presser ceux qui sont en retard et qui hésitent à donner à la France un signe éclatant de cette union.

* * *

Les chambres badoises ont été ouvertes par un discours de la couronne.

Le grand-duc, faisant allusion aux événements de l'année qui vient de s'écouler, dit qu'il a cru devoir, dans l'intérêt de la patrie commune, renoncer à quelques-uns des droits essentiels de la couronne, afin d'ajouter à la considération de l'empire d'Allemagne. Mais nous-mêmes, ajoute-t-il, nous bénéficierons de cette augmentation de la puissance de l'Allemagne et de la plus grande unité politique et militaire. Je pourrai d'autant mieux concentrer toutes mes forces au développement intérieur de notre cher pays, de sa liberté, de son indépendance, et de sa prospérité matérielle.

CONFÉDÉRATION.

On écrit de Berne au *Ticinese :*

« Vous connaissez déjà les nominations faites par le conseil fédéral pour le conseil d'administration du chemin de fer du Saint-Gotthard. Berne a deux membres, d'autres cantons qui, comme celui de Berne, prétendaient, lorsqu'il s'agissait de voter des subsides, n'avoir qu'un intérêt bien indirect à cette voie ferrée! en ont trois ; cette circonstance suffit pour se former une idée de la manière dont le conseil fédéral a su remplir le rôle de modérateur entre les divers intérêts locaux, rôle qu'il avait déclaré se donner. Le Tessin qui fournit 3 millions sur les 13 des subventions cantonales, n'a qu'un seul représentant, et ces Tessinois qui ont tant fait pour promouvoir la cause du St-Gotthard, qui y ont contribué de leurs talents, de leurs fatigues et de plusieurs milliers de francs en démarches personnelles, alors que le comité central avait laissé de côté le canton du Tessin, sont aujourd'hui mis complétement à l'écart. »

Les plaintes du *Ticinese* nous semblent fondées et c'est à ce titre que nous les avons traduites.

NOUVELLES SUISSES.

Lucerne. — Le *Tagblatt* de Lucerne annonce la découverte d'une nouvelle station lacustre près du Richensee. Elle a 200 pas de long et 20 de large. Elle se trouve en partie dans le lac, en partie sur le terrain peuplé de roseaux, qui a été laissé, l'année dernière, à découvert par l'abaissement du niveau du lac. Les pieux plantés généralement en rangs et noircis au sommet par le feu, sont d'épaisseurs inégales. On a recueilli des ossements, des dents, des noisettes et des faînes, soit entières, soit cassées, des pierres polies, des silex, des morceaux de poterie, etc. La situation exceptionnellement favorable de cette station fait espérer une exploitation fructueuse.

St.Gall. — A Monschwyl est mort un des hommes des plus corpulents du canton de St-Gall; c'est le brasseur Jacob Spöhr, originaire du grand-duché de Bade ; il pesait environ 350 livres.

Argovie. Le montant des souscriptions pour le chemin de fer de la Reuss arrive à la somme de 1,105,000 fr.

— Le 17 novembre, à 7 heures du matin, Jean Werder, conseiller communal, de Birrenlauf, a été broyé sous le train venant de Zurich. On présume qu'il aura cherché la mort. Werder est âgé de 32 ans et célibataire.

Vaud. — Samedi dans la soirée le feu a détruit une maison à Renens. C'est, depuis 18 mois, le troisième sinistre de ce genre dans la localité, sans parler d'un commencement d'incendie heureusement comprimé il y a environ trois semaines, et cela dans des circonstances qui ne laissent aucun doute sur la présence d'une main criminelle. Une enquête s'instruit.

On raconte à ce sujet des choses bien étranges. L'incendie de samedi aurait été prédit par une diseuse de *bonne* aventure, dont les avis sont si bien écoutés qu'à Ecublens, menacé par cette femme du même sort, on a organisé une garde de nuit, et les habitants ne dorment plus que d'un œil.

Neuchâtel. — Le *National* publie une nouvelle importante pour les deux grandes cités de la Montagne. D'après une dépêche communiquée à ce journal, le conseil du département du Doubs a accordé à l'ingénieur Desroches la concession pour la ligne de chemin de fer de Besançon à Morteau, avec embranchement à Ornans. Outre les dix millions de subvention accordés par l'Etat, le département donne un million, la ville de Besançon 500,000, et les commune 500.000. La construction doit être achevée en trois ans.

CANTON DE FRIBOURG.

Les électeurs conservateurs de la ville de Fribourg avaient été convoqués pour samedi soir en assemblée préparatoire dans le but de s'entendre sur le choix des candidats à proposer à l'assemblée du district qui aura lieu dimanche prochain à Posieux.

L'incendie empêcha cette réunion.

Elle a eu lieu lundi soir, à l'école des filles. Environ 450 électeurs y assistaient. Une liste de candidats contenant vingt noms avait été distribuée en ville plusieurs jours auparavant. Sur ces vingt noms qui comprenaient les candidats probables du parti conservateur, les membres de l'assemblée étaient invités à en choisir dix, qui est le nombre de députés auquel la ville de Fribourg a droit par sa population.

Mais à l'ouverture de l'assemblée préparatoire, lecture a été donnée d'une lettre de M. le Dr Thurler, à qui ses occupations ne permettent pas d'accepter un mandat législatif. M. Alfred Vonderweid, membre du comité directeur de l'Association de la Suisse occidentale, a écrit également pour annoncer que ses fonctions à Lausanne ne lui laissent pas le temps de remplir ses fonctions de député et qu'il décline toute réélection. Enfin M. Vonderweid-Techterman étant porté sur la liste du district de la Singine, diminuait encore d'un nom la liste proposée.

Voici le résultat de la votation :

MM.	Chollet, syndic, de Fribourg	410 voix.
	Boccard, Raymond, »	327 —
	Perroud, conseiller d'Etat	326 —
	Buman, Edouard, command.	319 —
	Diesbach, Amédée, à Frib.	314 —
	Esseiva, Ignace, à Fribourg	306 —
	Fournier, conseiller d'Etat	297 —
	Gendre, Frédéric, à Fribourg	290 —
	Vaillant, conseiller d'Etat	274 —
	Buman, Charles, professeur	233 —

Cette liste est excellente et donne pleine satisfaction au parti conservateur.

Malheureusement, deux des candidats nommés dans la réunion préparatoire, MM. Diesbach Amédée, et Esseiva, Ignace, refusent le mandat législatif. Il y aura donc lieu à pourvoir à leur remplacement, probablement en prenant les candidats qui ont eu le plus de voix, après les dix sus-indiqués, dans la votation préparatoire du 20 novembre.

—

Réunion des sections du Pius-Verein du district de la Veveyse, le 19 novembre 1871.

On l'a dit bien souvent et on ne saurait trop le répéter : il est bien temps que le sentiment catholique, si méconnu aujourd'hui et qui pourtant est enraciné si profondément dans le cœur de nos populations, se réveille enfin dans toute son énergie, manifeste au grand jour la force de ses croyances et fasse sentir sa puissance d'action.

Ce devoir, les populations religieuses de la Veveyse viennent de montrer qu'elles l'ont compris ; à plusieurs reprises déjà, elles ont prouvé, par des réunions nombreuses, qu'elles avaient l'intelligence de la gravité du péril, et, animées de cette conviction, elles se sont engagées résolument dans la lutte gigantesque qui, à l'heure actuelle, se livre avec tant d'acharnement entre le bien et le mal.

Pour avoir une idée de ce mouvement catholique, qui prend tous les jours plus d'importance dans le district de la Veveyse, il suffit d'avoir vu à l'œuvre l'assemblée nombreuse et imposante, réunie à Châtel-Saint-Denis, dimanche dernier. Les questions les plus graves et les plus agitées de l'époque actuelle y ont été traitées non-seulement au point de vue théorique, mais surtout au point de vue des besoins réels de notre temps ; diverses motions ont précisément eu en vue la solution des problèmes discutés dans les rapports qui ont été présentés à l'assemblée, de sorte que, considérées sous ce côté pratique, les délibérations et les décisions de cette réunion ont une importance incontestable pour l'avenir religieux et matériel de notre pays.

Par le simple aperçu des travaux dont suit la nomenclature, on peut se convaincre du fondé de cette assertion ; voici, telles qu'elles étaient fixées par le programme, les questions que l'on a mises à l'étude : 1° Les caisses d'épargne; 2° le paupérisme ; 3° le but de l'association de Pie IX ; 4° l'opportunité de la presse ; 5° l'autorité ; 6° le libéralisme.

—

Dimanche dernier a eu lieu au *Lion d'or* à Bullé, une réunion des radicaux Gruériens ; on y a décidé l'abstention.

M. Murist, Marcel, ancien Juge de paix et député, à Epagny, y a envoyé ses deux fils, porteurs d'une lettre d'adhésion de sa part.

Cette pièce a reçu l'accueil qu'elle méritait et sa lecture a inspiré le dégoût.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

(*Correspondance de Rome.*)

Rome, 18 novembre 1871.

Voici 14 mois que Pie IX est prisonnier dans le Vatican, et, depuis 14 mois il ne peut sortir de sa prison, il ne peut même descendre à la basilique de St-Pierre pour accomplir les rites solennels des cérémonies de notre sainte religion.

Les feuilles révolutionnaires prétendent que cette captivité est une feinte destinée à tromper l'Europe et la diplomatie. Hélas! les faits sont là pour répondre. Les catholiques de l'univers savent maintenant, comment, à chaque instant, des prêtres sont injuriés, des évêques frappés, des Madonnes souillées, l'Eucharistie insultée dans les rues de Rome italianisée. On connaît les scènes du Gesù, de la Minerve, de St-Jean de Latran, du Vatican même. Si Pie IX sortait, il ne serait protégé ni par les soldats qui le laissent insulter sous ses fenêtres, ni par les policiers qui le laissent mettre en caricature et diffamer. Il ne pourrait prétendre à un meilleur sort que les ministres du sanctuaire et que le Christ lui-même.

N'en déplaise donc aux sectaires et aux consorts, Pie IX ne célébrera pas plus cette année que l'année dernière les grandes fêtes de Noël, à Saint-Pierre. Comme aux jours de la captivité de Babylone, les majestés et les splendeurs des fêtes ne conviennent pas aujourd'hui. Le peuple fidèle s'est assis au bord du fleuve et pleure sa Jérusalem perdue; mais il espère la revoir bientôt avec une beauté nouvelle.

J'ai eu l'honneur de vous annoncer l'arrivée d'Humbert et de Marguerite. Les Romains ne se préoccupent guère en général du couple princier. Quant aux plus instruits, ils savent ce que LL. AA. ont coûté à la municipalité établie au Capitole sans qu'on puisse citer un avantage retiré de leur présence par la ville.

Mais au train où vont les deniers publics, ici comme partout en Italie, quelques milliers de francs passent inapercus.... sauf pourtant, je crois, au regard du pauvre contribuable

---

reuse ; Lisbeth espérait encore qu'elle n'en aurait pas besoin.

A la lettre cependant, on ne se voyait plus.

Le professeur Gervinus avait changé son banc à l'église contre celui du notaire, pour être séparé par l'ombre de deux gros piliers, de la partie de la nef où se plaçaient chaque dimanche les habitants de la vieille maison « du Prussien. » Ceux-ci toujours conduits à l'église militairement, ainsi qu'ils l'auraient été au feu, par le redoutable capitaine, attendaient d'après ses ordres, que la foule venue pour l'office, fût entièrement écoulée, avant de quitter leur stalle et de reprendre solitairement le chemin du logis.

La vive Lisbeth, en dépit de tous ses efforts, de son ardeur et de sa vigilance, était parvenue, pendant trois grands mois, à apercevoir, deux fois seulement, le pan de la ceinture de Mina et le bout de la canne du capitaine, ce qui l'avait fait soupirer ; puis, une fois aussi, un coin des favoris de Frédéric, ce qui l'avait fait rougir.

Et c'était là tout, après tant de causeries amicales et de bons souvenirs, après tant de joies intimes et de belles journées !

Les deux jeunes filles se rencontrèrent cependant, par hasard, un soir, au détour d'un verger, sur le chemin des prairies.

Elles étaient, par bonheur, seules en ce moment ; Mina allait au salut, la veille d'une fête de Vierge ; Lisbeth était allée porter quelques secours à une pauvre malade des environs.

Quand elles se virent toutes deux au détour du chemin, elles s'arrêtèrent d'un commun accord, rougirent, pâlirent, tressaillirent en même temps, puis se jetèrent bien vite dans les bras l'une de l'autre pour se cacher, en s'embrassant, les larmes qui leur venaient aux yeux

Les regards de Dieu, seul témoin de cette entrevue, pouvaient-ils s'offenser de cette naïve et constante amitié, de cette désobéissance presque involontaire à la volonté des pères irrités ?

— Ma bonne Lisbeth, murmura Mina.

— Ma pauvre chère Mina! s'écria Lisbeth.

— Nous faisons pourtant mal de nous parler, de nous embrasser.... Si mon père nous voyait !

— Je voudrais qu'il nous vît, et le mien aussi, — cria Lisbeth animée et rougissante. Ils comprendraient peut-être alors que nous sommes — avec leur permission — plus raisonnables qu'eux ; que nous ne nous brouillerons jamais, comme eux, pour des riens, pour des chimères, et que l'on ne peut pas se quereller ni se haïr lorsqu'on s'est aimé tendrement, sincèrement et longtemps, ainsi que nous nous aimons, n'est-il pas vrai, mignonne ?

— Assurément, chérie. Je t'aimerai, je te regretterai toujours, et mon plus grand bonheur à présent, serait de te revoir comme autrefois, chez toi, chez nous, et de pouvoir aller librement, à ton bras, à l'église, à la promenade, dans les vignes, chez les pauvres, partout où nous allions ensemble, quand nous étions tous heureux. Mais je doute maintenant que ce bonheur-là puisse revenir jamais, et, en attendant ;... on ne peut pourtant pas désobéir à son père.

— Oui, je le sais ; il vaut mieux bouder et pleurer seule à la maison! répliqua Lisbeth en agitant vivement son petit pied sur le tapis d'herbe fleurie. — Et pourtant, dis-moi, n'est-ce pas cruel, n'est-ce pas injuste et absurde, qu'à cause d'une sottise qui n'a pas de nom, — parce que deux ou trois généraux que nous ne connaissons pas en ont battu un autre qui nous est également inconnu, — nous devions renoncer à nous voir, à nous réjouir, à nous aimer peut-être, nous, qui étions si contents, si tranquilles, si unis! Car, — je ne sais pas, par exemple, si tu faisais de même, mais moi j'aimais tout chez toi. Toi même d'abord, qui es douce et patiente, et belle, et bonne comme un ange; et ton père aussi, qui a un cœur excellent avec un mauvais caractère, mais qui aurait été parfait s'il n'avait jamais porté le casque prussien; et la vieille Gertrude qui fait de si délicieux gâteaux, et le bavard de Fritz qui parle un français si comique.. Et encore, la maison, le jardin, et jusqu'au chat Murr, qui rouronnait si bien sur mes genoux, et me donnait si gentiment la patte!

— Et.. tu passe sous silence, je crois, quelqu'un encore... quelqu'un qui ne mériterait certainement pas d'être oublié, — reprit timidement Mina. — Vois-tu, ma bonne Lisbeth, Frédéric est bien triste; il y a des moments aussi où il commence à perdre patience, et je crains à tout instant qu'il ne se brouille avec papa.

A cet éclaircissement, Lisbeth resta quelque temps sans répondre. Elle avait baissé la tête, et paraissait considérer fort attentivement une tige de bruyère rose qui enguirlandait sa robe blanche, en serpentant sur le gazon velouté. Lorsqu'elle releva la tête, son sourire n'était plus aussi franc, et ses joues étaient bien plus vermeilles.

(A suivre.)

que les gouvernants modernes ont l'air de regarder comme gent taillable et corvéable à merci.

Sous le gouvernement pontifical, il n'en était pas tout-à-fait ainsi. Les Papes dépensaient peu, et les peuples aussi payaient peu. Il est vrai que la liberté coûte cher,... d'après feu M. de Cavour.

S. M. Victor-Emmanuel serait attendu pour le 20; c'est-à-dire pour lundi, à moins de nouveau contre-ordre. Une feuille, qui aime les nouvelles à sensation, n'a rien trouvé de mieux que de prêter au monarque subalpin une lettre écrite à Pie IX pour lui annoncer sa venue royale et son intention de *défendre* au Parlement les *Ordres religieux*.

Du reste, l'esprit italien est fort inventif. Voilà que les organes de la révolution avertissent le gouvernement de prendre bien ses mesures pour le 27, parce que les catholiques, aidés par les soldats ex-pontificaux, dirigés par les Jésuites et commandés par Pie IX, veulent tenter alors quelque coup. Ils parlent de bombes préparées, de poudre enfouie sous le palais de Monte-Citorio, etc. etc.

Si, le 27, quelque désordre a lieu, la police fera bien d'examiner les coupables. Pour sûr elle y trouvera les inventeurs de la calomnie contre les catholiques.

Ce n'est pas à dire, cependant, que les journaux, même mauvais, ont toujours tort. Ils donnent, par exemple, depuis quelque temps, des articles où perce le mécontentement général des habitants de la Péninsule à l'endroit de ceux qui gouvernent. Je crois ce mécontentement réel, et il est fondé. Du reste, si l'on interroge un homme quelconque en Italie, pourvu qu'il soit de bonne foi, il répond, invariablement, que cela ne peut durer ainsi.

Pour moi, j'estime que l'ouverture du Parlement à Rome est une des mesures les plus propres à hâter le commencement de la fin.

S. S.

(Correspondance d'Italie.)

Décidément le jour de la réouverture du Parlement est enfin arrêté : Un décret du roi convoque à Rome pour le 27 courant le Sénat et la Chambre des députés. Déjà la municipalité romaine se dispose à fêter avec apparat le grand événement, et l'indispensable chevalier Ottino est chargé de l'illumination, *et les Romains dont la plupart n'éprouveront* de ces fêtes tapageuses qu'un sentiment d'amère tristesse et de douleur profonde, parce que c'est l'effet qu'elles feront au Saint-Père, sont pourtant destinés à en payer les frais.

Le roi en personne lira le discours d'ouverture; à la cérémonie assisteront le prince Humbert et la princesse Marguerite; mais on se demande quel est celui des ministres *étrangers qui voudra honorer de sa présence* une solennité qui consacre une fois de plus l'usurpation consommée? C'est jusqu'ici un mystère, et ce qu'en disent les journaux n'est que de simples conjectures; en attendant, je puis vous certifier que le ministre d'Angleterre n'a pas du tout résilié la location de son appartement à Florence, et que celui d'Autriche, bien mieux, a confirmé son bail *tant pour lui-même que pour les bureaux de* la légation.

L'inauguration du Parlement aura lieu dans la salle de Monte Citorio, et cela grâce à M. *Lanza qui a donné à entendre* à la présidence du Sénat, que, sans vouloir le moins du monde amoindrir les prérogatives de ce grand corps de l'Etat, il était absolument nécessaire, au moins pour cette fois, que la cé*rémonie eût lieu* à la Chambre des députés, attendu que la salle étant plus vaste, un plus grand nombre de personnes pourraient y trouver place, ce qui ne manquerait pas d'ajouter considérablement à l'éclat de la solennité.

On prétend que le gouvernement avant de faire ce nouveau pas (l'inauguration du Parlement à Rome) voudrait encore essayer par quelque moyen de *fléchir la ferme résistance* du Saint-Père; mais je crois qu'ils feront bien une fois pour toutes de s'épargner de nouvelles tentatives et de nouveaux efforts dont l'insuccès est prévu d'avance. Ils n'ont pu encore se persuader, les simples! que Pie IX n'est pas Victor-Emmanuel, qui d'abord résiste et puis finit par céder aux exigences de ses ministres, et que le cardinal Antonelli *n'est pas un Lanza ou un* Visconti-Venosta, qui aujourd'hui soutiennent une chose pour faire demain précisément le contraire.

En attendant, pour se concilier toujours plus la bienveillance du St-Père, on continue à s'emparer par la force des couvents de Rome : Dernièrement, c'était le sort des religieuses de Ste-Thérèse, aujourd'hui c'est celui des Barberines qui, au mépris des protestations de l'autorité ecclésiastique et de la famille Barberini à qui ce couvent appartient, ont vu leur maison brutalement envahie et occupée, et se sont vues elles-mêmes impitoyablement mises à la porte.

De tels exploits ne sont assurément pas faits pour rendre le gouvernement populaire et lui valoir un bon renom, au dehors surtout; c'est même quelque chose de si écœurant, quelque chose de si révoltant, qu'il réussit à s'aliéner par là, l'esprit de ceux-là même qui ne sont rien moins que dévoués à la cause du Saint-Père.

La publication de Jules Favre fait le tour des journaux révolutionnaires qui en font le thème de leurs *commentaires variés, comme* si c'était là chose sérieuse, et qu'ils tinssent le factum pour tel. Parmi les catholiques, d'autre part, nul ne s'est fait illusion sur la véracité du vieux révolutionnaire en ses allégations et assertions. La relation de l'entretien de M. d'Harcourt avec le Saint-Père a été tout d'abord déclarée erronée sinon fausse; mais il y a toujours des gens crédules pour ajouter foi légèrement à ce qu'on leur annonce, surtout quand cela flatte leurs passions.

La crise autrichienne est encore venue s'ajouter aux autres difficultés et embarras.

Quand bien même il n'est donné encore de juger sûrement cet événement qui paraissait éloigné, toujours est-il que la chûte de M. de Beust a produit ici un certain émoi qui a déconcerté; car tous les révolutionnaires vivaient tranquilles et rassurés aussi longtemps que ce grand chef de la franc-maçonnerie tenait entre ses mains les destinées de l'Autriche. Aujourd'hui ils craignent par contre que l'empereur, ayant brisé les chaînes qui le rendaient l'esclave du chancelier de l'empire, ne vienne à s'engager dans une voie plus sage, où il trouverait l'appui de tout le parti catholique, qui est en Autriche, nombreux et compacte. Bref, pour le moment on ne peut *rien prévoir, d'autant plus que nous manquons* de nouvelles certaines qui pourraient jeter quelque lumière sur les causes qui ont amené cette étrange chûte.

Les nouvelles d'Espagne tiennent également dans l'inquiétude le roi et le gouvernement. Le trône de don Amédée me fait l'effet d'être bien fragile et bien vacillant et rien ne m'étonnerait moins que d'en apprendre la chûte d'un jour à l'autre; ce qui d'ailleurs serait une leçon aussi sévère que méritée pour ces princes que l'on voit se prêter avec tant de légèreté à des usurpations qui tôt ou tard doivent tourner à leur perte et à leur déshonneur.

Il ressort bien clairement de tout ce que je vous ai écrit, que si l'horizon n'est pas serein pour nous autres catholiques, il ne l'est guère davantage pour les révolutionnaires, à cette différence près que ceux-ci pour dissiper leurs nuages n'ont confiance et n'ont recours qu'aux seuls moyens humains, tandis que nous, c'est en Dieu seul que nous mettons nos espérances, certains de ne pas le faire en vain.

X. G.

France. — Les publications historiques sur la ville de Paris qui ont été entreprises sous l'administration de M. le baron Haussmann vont être continuées incessamment.

On sait qu'un service spécial, dit bureau des travaux historiques, avait été organisé à l'Hôtel-de-Ville depuis 1865, et avait édité 11 volumes sur l'histoire générale de Paris, sa topographie, ses historiens et la géologie du bassin parisien.

Ces onze volumes, tirés en moyenne à 1,200 exemplaires à l'imprimerie nationale, ont été distribués aux sociétés savantes, aux bibliothèques et aux musées.

Très-prochainement, l'administration publiera la monographie de l'ancienne bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, et les sceaux et emblèmes sigillographiques de Paris, pendant la période révolutionnaire (1789-1800).

Il est très-heureux pour le monde savant que l'impression de ce dernier ouvrage ait été terminée avant le règne de la Commune, car la collection à peu près unique de sceaux et de médailles qui en a fourni les modèles, et qui était déposée à l'Hôtel-de-Ville, a complétement disparu.

Italie. — Le 27 novembre sera un jour de deuil pour l'Italie et pour le monde catholique tout entier, car ce jour-là le Parlement révolutionnaire inaugurera ses séances à Rome, ce jour-là une nouvelle blessure sera faite au cœur aimant de notre Saint-Père Pie IX. Aussi voyons-nous avec satisfaction l'excellent journal l'*Armonia*, de Florence, proposer, pour ce jour néfaste, un jeûne général dans tous les diocèses de l'Italie avec prières en commun et quêtes pour le denier de saint Pierre. Le 27 novembre est un jour de deuil pour l'humanité. Les bonnes traditions catholiques recommandent de passer ces jour-là *in cinere et cilicio* pour éloigner des nations les châtiments de Dieu.

Allemagne. — Dans la séance du 16 courant, au Reichstag de Berlin, le chancelier de la Confédération a déclaré, à l'occasion de la discussion du budget, que l'envoyé allemand auprès du roi d'Italie suivrait Sa Majesté à Rome lorsqu'elle élirait domicile dans cette capitale. Les envoyés n'étant pas accrédités *auprès des gouvernements, mais auprès* des monarques, il n'y avait pas eu lieu jusqu'à présent de transférer la légation allemande de Florence à Rome.

Sur la remarque d'un député que, dans cette éventualité, le poste diplomatique auprès du Vatican deviendrait superflu, le prince de Bismark s'est renfermé dans un silence absolu.

La Chambre des députés néerlandaise vient de répondre à sa place. En avant les petits, les grands emboîteront le pas.

— On écrit de Berlin à la *Gazette d'Augsbourg :*

Le plénipotentiaire bavarois a proposé au Conseil fédéral de présenter au Reichstag le projet de loi suivant :

Art. unique, à ajouter au § 167 du Code pénal de l'empire d'Allemagne : Tout ecclésiastique ou autre ministre de la religion, qui, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, fera publiquement, devant une foule assemblée ou devant plusieurs personnes, dans une église ou dans un autre lieu destiné aux assemblées religieuses, des affaires de l'Etat le sujet d'une discussion ou d'une allocution, d'une façon qui puisse paraître propre à troubler la tranquillité publique, sera puni d'un emprisonnement qui *pourra s'élever à 2 ans.*

On annonce de Berlin à la *Correspondance de Nuremberg* que le roi de Bavière a donné, par voie télégraphique, son autorisation à la présentation, par le Conseil fédéral, d'une loi tendant à exercer des poursuites pénales énergiques contre les manifestations politiques faites du haut de la chaire.

Hollande. — Après trois jours de discussion, la Chambre des députés a voté, par 29 voix contre 33, la suppression du poste diplomatique auprès du Saint-Père.

Hongrie. — On écrit de Pesth : Le comte Andrassy n'était, à l'origine, point contraire au *compromis que M. de Hohenwart s'efforçait* d'établir entre le parti fédéraliste et les *libéraux de l'autre côté de la Leitha. Mais* M. Loniay, calviniste et franc-maçon enragé, qui, de longue date, convoitait le poste de président du Conseil hongrois, se mit à intriguer, de conserve avec M. de Beust, contre le comte Andrassy. Il fit répandre le bruit que celui-ci compromettait gravement les intérêts de notre pays en favorisant les projets de M. de Hohenwart, qu'il méditait un attentat *contre la Constitution et autres calomnies de* ce genre. Ce n'est qu'après s'être aperçu de ce jeu que le comte Andrassy jugea prudent de s'associer à M. de Beust contre M. de Hohenwart et vous savez avec quel succès il le fit. Voilà le premier acte du drame.

Mais loin de paralyser de cette façon l'action de son habile rival, notre ministe prêtait le flancs à de nouvelles intrigues. On lui re*procha d'établir, par son ingérence dans les* affaires de l'autre partie de la monarchie, un fâcheux précédent qui amènerait tôt ou tard et justifierait l'immixtion des ministres allemands dans nos affaires intérieures. Alors, voyant que le terrain venait à manquer sous ses pieds, le comte Andrassy crut le moment arrivé pour opérer sa translation à Vienne; il fit tomber M. de Beust, et du même coup, *M. de Loniay parvint au but de ses désirs.* On dora la pillule au Saxon par force démonstrations franc-maçonniques et le poste de Londres. Il est vrai que, de toutes les capitales de l'Europe, Londres est incontestablement celle où M. de Beust jouit du moins d'estime dans les régions officielles, mais qu'importe? Cet intrus est destiné à poursuivre son œuvre de destruction encore après *sa chute; on lui sacrifie un des vétérans de* notre diplomatie.

Vous jugerez par ce court exposé comment on envisage chez nous les derniers revirements qui étonnent si fort le monde.

DERNIÈRES NOUVELLES.

BERNE *(Corresp. du 22 novembre).*

Le conseil fédéral a nommé les inspecteurs de l'infanterie pour l'exercice 1872-1874.

Sont nommés, pour le district VI (Fribourg et Neuchâtel) : M. le colonel Tronchin à Lavigny; pour le district XI (Tessin) : M. le colonel Amrhyn, de Lucerne; pour le XII district (Vaud) : M le colonel Terss, à Berne; pour le XIII (Valais et Genève) : M. le col. Grand, à Lausanne, et pour le Ier district (Berne et le Jura) : M. le col. Stocker, de Lucerne.

M. le colonel Terss est premier secrétaire du département militaire.

Conseil national, 22 novembre.

Dépôt est fait de pétitions du canton de Fribourg avec plusieurs milliers de signatures contre la centralisation de l'éducation primaire.

M. Ziegler, directeur des finances, de Zurich, fait la proposition suivante :

« La Confédération prendra, par voie législative, des dispositions générales sur les » matières. »

Il la défend principalement contre le monopole des salines dans les cantons de Bâle-Campagne et d'Argovie qui ont conclu des traités avec les salines et les gouvernements étrangers dans le but de maintenir le prix du sel à un taux qui ne peut plus convenir aux cantons orientaux.

La proposition a été adoptée par 56 voix contre 47.

Ensuite commence la discussion sur l'art. 41 (ressources financières de la Confédération). Les tendances militaristes et centralistes sont déjà un peu calmées; on s'aperçoit qu'on ne sait pas où prendre l'argent pour couvrir les déficits énormes qui vont survenir par suite de la centralisation militaire. Les frais en dépasserons de 3 millions les ressources créées par l'introduction du *monopole du tabac et l'exhaussement du tarif* des péages.

La discussion continuera demain.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES.

(Service spécial.)

LONDRES, 22 novembre.

Le prince de Galles est indisposé; il a gagné la fièvre à la suite d'un refroidissement.

NEW-YORK, 21 novembre.

Le grand-duc Alexis a été reçu avec un grand enthousiasme. Il a constaté dans un discours, que les relations entre les Etats-*Unis et la Russie étaient excellentes et ne* pouvaient pas être troublées. Le prince Alexis part pour *Washington* pour y saluer le Président.

VIENNE, 22 novembre.

Les journaux du matin sont d'accord pour parler de l'entrevue qui a eu lieu hier entre un certain nombre de membres influents du parti constitutionnel et le prince Adolphe d'Auersperg.

Ces députés appuieront le programme de cet homme d'Etat. On désigne comme devant faire partie du nouveau ministère MM. Lasser, Stremayer, Glaser, Unger, Chlumetzki, Bankans et Brestet.

STUTTGART, 21 novembre.

Chaque régiment d'infanterie wurtembergeois, à l'exception du 8e, qui tient garnison à Strasbourg, enverra 16 sous-officiers en Prusse pour s'y perfectionner comme instructeurs.

BOURSE DE GENÈVE

par dépêche télégraphique.

	21 nov.	*22 nov.*
4 1/2 0/0 Fédéral	101 50	101 37
6 0/0 Etats-Unis	*527 50*	*526 25*
5 0/0 Italien	63 75	64 50
Banque fédérale	.....	.....
Crédit lyonnais	.....	675 —
Crédit suisse	.....	.....
Central suisse	628 75	630 —
Ouest suisse	250 —	.....
Oblig. lombardes	246 50	247 —
— Méridionales	189 50	.....
— Romaines	177 75	180 —
— Domaniales	.....	.....
— Tabacs italiens	.....	475 —
Bons Meridionaux	480 —	480 —
Oblig. Ouest suisse	.....	.....
— ville de Florence	210 —	210 —
— ville de Naples Nelles	132 25	132 50

P. GROSSET, secrétaire de la Bourse

FAITS DIVERS.

Un des rédacteurs du *Jockey*, victime d'une erreur de mise en pages, qui a rendu un de ses articles complétement inintelligible, raconte que le *Constitutionnel* eut, sous le règne de Louis-Philippe, une interversion bien autrement monstrueuse.

C'était au moment d'une crise ministérielle. Un matin, on lisait dans le *Constitutionnel* :

« S. M. le roi a mandé hier au palais des Tuileries M. Thiers, et l'a chargé de la formation du nouveau cabinet. L'éminent homme d'Etat s'est empressé de répondre à Sa Majesté :

« — Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pou» voir vous tordre le cou comme à un poulet » d'Inde. »

Deux ou trois colonnes plus loin, par contre, s'étalait l'entrefilet que voici :

« Les recherches de la justice ont été promptement couronnées de succès. L'assassin de la rue du Pot-de-fer a été arrêté dans un mauvais lieu.

« Amené aussitôt devant le juge d'instruction, le misérable a eu l'audace de s'emporter en grossières injures contre ce magistrat et de lui adresser ces paroles qui prouvent que le remords ne s'est pas encore fait jour dans sa conscience :

» Dieu et les hommes me sont témoins que » je n'ai jamais eu d'autre ambition que de » servir fidèlement et intelligemment votre » personne et mon pays. »

VARIÉTÉS.

Mardi, 14 novembre, quelques hommes de bonne volonté du district de Sierre s'étaient donné rendez-vous à Granges, à l'effet de prendre des moyens d'introduire l'association suisse de Pie IX dans chaque paroisse de cet important district. La réunion était présidée par M. le professeur Henzen qui, en quelques paroles bien senties, a tracé l'histoire de l'association suisse de Pie IX, indiqué son but et fait comprendre la nécessité pour les catholiques suisses de s'unir et d'agir à l'exemple des catholiques d'Allemagne. Après ce discours on procéda à l'élection d'un comité de district dont l'une des principales attributions sera de travailler à la propagation et à la prospérité de l'association. Ont été nommés membres de ce comité : MM. le général comte Raphaël de Courten, président; Escher, curé de Venthône, vice-président; Monnier, capitaine; Romailler, député; Germanier, capitaine; Constantin, curé de Granges et de Courten, Louis, major.

M. le curé de Granges fait ressortir l'influence que l'association pourrait avoir dans l'instruction primaire. Une chose qui doit principalement l'intéresser c'est le choix des instituteurs; en général si l'instituteur est bon, la classe est bonne. L'association doit donc faire des efforts pour avoir de bons instituteurs et pour obtenir ce résultat elle doit encourager les jeunes gens qui ont des talents, leur venir en aide s'ils sont pauvres, etc. Cette question est d'une importance capitale de nos jours, car les ennemis de l'Eglise font tout ce qu'ils peuvent pour s'emparer de l'instruction et corrompre ainsi la jeunesse. M. le curé de Vercorin félicite l'assemblée du choix des membres du comité. Nous sommes, s'est-il écrié, sous les ordres d'un homme qui a mis son épée à la défense du St-Siége, il saura défendre notre cause, qui est la cause de l'Eglise, la cause de Dieu. — Les catholiques du district de Sierre sont prêts pour le combat. Ils ont à leur tête un général, un major, deux capitaines, deux aumôniers, et un député pour défendre leurs droits. A l'œuvre donc et du courage. Puissions-nous bientôt apprendre que d'autres districts ont imité Sierre. Avant de se séparer, l'assemblée, sur la proposition du général de Courten, porta un vivat à Pie IX. Cette réunion a fait peu de bruit et elle a été petite au nombre, mais elle sera grande en heureux résultats.

X.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

BULLETIN HEBDOMADAIRE

de l'œuvre de la propagation de la foi.

Sommaire du numéro du 17 novembre 1871 :

Correspondance. — Zanguebar. Le sultan Saïd Meggid et le sultan Saïd Bargash. — Nouvelles. — Départs de missionnaires. — Kouang-tong. Causes du soulèvement contre les Européens. — Afrique Centrale. Les Instituts des Nègres au Caire et l'évangélisation de l'Afrique centrale. — Chronique. — L'Œuvre de la propagation de la Foi dans le diocèse d'Aix. Eons. — Nécrologie. — Kiang-nau. R. P. Olive. — Variétés. — Les Examens de la licence à Nan-King en 1870. (Suite et fin). — Feuilleton. — Excursions en Syrie. V. Le Hauran. (Suite).

Abonnement : DIX francs par an pour la France.

On s'abonne : à LYON, aux Bureaux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, place Bellecour, 31.

M. SOUSSENS, ÉDITEUR.

ANNONCES

Domaines. Alpages. Forêts.

Les personnes qui seraient intentionnées de vendre des forêts, alpages, montagnes, domaines, avec ou sans maison d'habitation, peuvent adresser leurs offres *aux soussignés, Grand'Rue, 48, Fribourg,*

Weck et Æby.

Ils achètent les actions de la Banque cantonale, de la Caisse hypothécaire, les bons *du Trésor, les obligations de l'Etat* ou de la Caisse d'amortissement et les cédules de la Caisse hypothécaire. Ils se chargent de l'encaissement de coupons et valeurs payables en Suisse ou à l'étranger. Dépôts à intérêts et comptes-courants.

Vie merveilleuse

du Bienheureux

NICOLAS DE FLUE

MODÈLE DU CHRÉTIEN

DANS TOUTES LES OCCASIONS DE LA VIE

traduite et complétée

d'après le procès authentique de canonisation,

par le R. P. C. ROVET,

Gardien des Mineurs Conv.

BRUXELLES,

Chez A. Vromant, édit., 3, rue de la Chapelle.

Librairie catholique et papeterie

J. RENARD, à Carouge (Genève).

Le Grand Pape et le Grand Roi,

ou *Dernier Mot des Prophéties,* 75 c.

Almanach des Amis de l'Eglise

persécutée à Rome et en France, par l'abbé RICARD, 40 c.

A la *même* librairie l'on se charge de la *réparation, confection et fournitures* de tous genres d'ornements sacerdotaux et bannières.

Die

deutschen Pilger

vor dem

HEILIGEN VATER PIUS IX

an seinem Papst-Jubiläum

16 Juni 1871.

ERINNERUNG FUR DIE THEILNEHMER.

Afin de procurer aux pèlerins allemands un souvenir de leur présence le jour de fête de *son Jubilé*, Sa Sainteté a eu la grâce de faire tirer la photographie de Sa Très-haute Personne. C'est depuis l'année 1865 la seule nouvelle photographie du Pape. Sa Sainteté a consenti à laisser reproduire dans la suite de nouveaux exemplaires outre ceux destinés aux pèlerins. Le produit sera destiné à la fondation d'un hôpital catholique allemand à Rome. Un comité est chargé de prendre en mains cette entreprise et de confier la vente à la librairie Spithöver à Rome, où l'on peut *obtenir par l'intermédiaire* de chaque librairie les photographies mentionnées aux prix suivants :

Carte de visite	Fr. 1
Carte de cabinet avec fac-simile de Sa Sainteté	» 3
Grande reproduction	» 6
Très-grande reproduction . . .	» 8

Il y a des exemplaires de photographies pour les pèlerins avec la *petite brochure*, au prix de 2 fr.

On s'adresse pour ceux-ci au Président *central des* Associations catholiques de l'Allemagne.

FRIBOURG. — Imprimerie rue de Romont, 67.

Calorifères système irlandais

A COMBUSTION LENTE.

Première fabrique établie en Suisse.

Nous garantissons nos appareils comme étant de la même construction (solidité, forme, dessin, force, économie, sûreté, durée, etc.), que ceux qui viennent d'Irlande et nous les facturons **15 pour cent** meilleur marché que ceux des dépositaires à Genève.

Prompte expédition.

Acceptable après *un mois* d'essai.

Prospectus et renseignements franco sur demande.

QUEL SERA LE

DRAPEAU DE LA FRANCE?

PRIX : 50 centimes.

Se vend à l'imprimerie de PH. HÆSSLER, rue des Alpes, 13, à Fribourg.

VIENT DE PARAITRE

Vade-Mecum

POUR LES SUISSES CATHOLIQUES

OU

GUIDE

à l'occasion de la Révision de la Constitution fédérale,

PAR UN AMI DU PEUPLE.

Prix ; 1 fr. la douzaine.

S'adresser franco chez Hæssler, éditeur, au bureau de la Liberté *et de l'*Ami du Peuple, *à Fribourg; chez Baudère, à Bulle; Gürtler, à Porrentruy; Eschmann, à Délémont; Grosset et Trembley, à Genève.*

LE LIBÉRALISME

F. HILAIRE DE PARIS,

de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins,
Docteur en Droit Canonique et en Théologie, Membre de l'Académie de la Religion Catholique à Rome,
Missionnaire apostolique.

80 cent. l'exemplaire, 3 fr. 50 la demi-douzaine.

Fribourg. — Ph. Hæssler, *imprimeur, rue des Alpes, 13.*

REVUE
DE LA SUISSE CATHOLIQUE

RECUEIL PÉRIODIQUE

LITTERAIRE, HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET RELIGIEUX.

La troisième année a commencé le 1er novembre. — Prix d'un abonnement pour un an : en Suisse, 7 fr.; pour l'étranger, 9 fr.

Sommaire du n° 1. — I. A nos Lecteurs. — II. Frédéric Ozanam. *Etude biographique et morale* (suite et fin), par Ch. Huit. — III. M. Fournier, *ou le dernier Avoyer de Fribourg.* — IV. Des Associations catholiques. — V. Un Mot au sujet de la presse catholique. — VI. Poésie. *Le Perroquet et la Colombe,* par Ig. Baron. — VII. Revue du mois, par H. Thorin. — VIII. Bibliographie.

On peut s'abonner au bureau de l'imprimerie, rue de Romont, 67, à Fribourg.

L'ALMANACH CATHOLIQUE

de la Suisse française

vient de paraître. Le dépôt est chez Mme MEYLL, *libraire, à Fribourg.*

En vente chez PALMÉ, éditeur, 25, rue de Grenelle, à Paris.

Paris pendant les Deux Siéges

PAR

M. LOUIS VEUILLOT.

Deux beaux volumes in-8°. — Prix : 12 fr. Par la poste, 14 fr.

LE LIVRE DE TOUS CEUX QUI SOUFFRENT

NOUVEAU RECUEIL DE PRIÈRES

d'après les manuscrits du moyen âge,

PAR LÉON GAUTIER.

Prix : **3. fr** *Un vol. in-18 de luxe, nouvelle édition augmentée.*